

# Quelles assurances choisir ?

---

Pour vivre en France, vous devez contracter plusieurs types d'assurances;

## Affiliation à la Sécurité Sociale étudiante

---

La sécurité sociale étudiante change à la rentrée 2018-2019. L'étudiant n'aura plus de cotisation annuelle à payer. Cependant, il sera toujours possible de s'inscrire à la [sécurité sociale française](#) directement auprès de l'administration française.

Nous recommandons vivement aux étudiants arrivant en France de souscrire à une assurance maladie privée (souscrite dans le pays d'origine) couvrant l'intégralité du séjour.

De plus, il est fortement conseillé d'avoir une mutuelle pour le remboursement des 30% complémentaires.

## Assurance responsabilité civile

---

Tous les étudiants doivent prendre une **assurance universitaire** (environ 12/24€ par an).

## Assurance logement

---

Une **assurance multirisque habitation** est une **obligation légale** pour tout logement chez l'habitant, en foyer, en résidence, et toute location. Prévoir entre 40 et 70 euros par an.

### CONTACTS

---

#### **SMEBA**

Agence Centre Ville  
42 boulevard du Roi René  
49000 Angers

Agence Saint Serge  
Allée François Mitterrand  
49000 Angers  
[www.smeba.fr](http://www.smeba.fr)

#### **LMDE**

55 boulevard du Roi René  
49000 Angers  
[www.lmde.fr](http://www.lmde.fr)

**CPAM**

32 rue Louis GAIN

49000 ANGERS

[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

---

NOS SITES

[UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'OUEST](#)

FR

[en](#)

<http://www.cidef.uco.fr/navigation/infos-pratiques/vos-assurances/quelles-assurances-choisir--1482.kjsp?RH=247097565>